



Appel de la CFDT à voter lors de la consultation des salariés du site le 2 décembre

Nous sommes arrivés à l'aboutissement du processus de négociation de l'**accord de transformation du site de Rodez 2028**. La CFDT est présente et impliquée, aux côtés des organisations syndicales représentatives du site, depuis le début des négociations.

De ce fait, **la CFDT appelle tous les salariés à venir voter en nombre** lors de la consultation concernant l'accord qui aura lieu le jeudi 2 décembre sur le site.

Pour la CFDT ce projet d'accord négocié depuis mars 2021 trouve une finalité qui aboutira à une baisse drastique des effectifs jusqu'en **2028 sans licenciement contraint**. Tous les départs s'articuleront en majorité autour de départs en pré-retraite et départs volontaires (création ou reprise d'entreprise, formation, embauche long terme avec maintien du salaire en cas de perte sur une durée de 24 mois).

Chaque salarié sera mis à contribution pour alimenter un fond de réserve qui viendra prendre le relais de Bosch dans l'éventualité d'un effectif supérieur à 550 Equivalents Temps Plein entre 2025 et 2028. La totalité ou le reste de ce fond de réserve sera redonné aux salariés en fin d'accord.

Concernant le volet industriel, il reste soumis au bon démarrage du projet Fresh 2 et des différents projets internes ou externes à Bosch (barres de torsion, insourcing, BRS...). Même si les premières projections semblent encourageantes à long terme, nous restons prudents quant à la suite de la réindustrialisation du site.

**Dans ces conditions, la CFDT appelle tous les salariés à aller voter en faveur de la signature de cet accord lors de la consultation du 2 décembre 2021.
La CFDT suivra la décision des salariés.**



Soyons tous responsable pour que la date du 9 décembre soit le départ d'une nouvelle ère industrielle pour le site et pas simplement une date anniversaire !

Votre équipe CFDT Bosch Rodez et Bosch France